

AGENDA

Mars > Avril

ACTUALITÉS

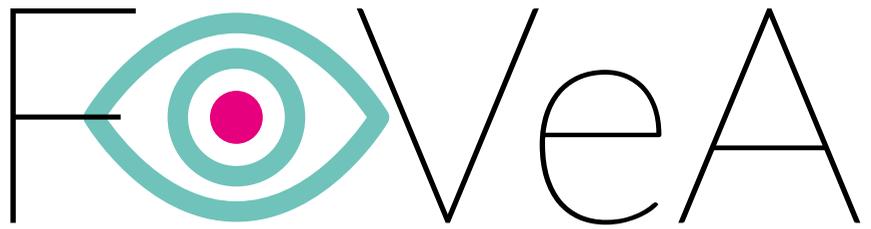
Restez branchés,
élaguez !

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des
associations verroises

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans
votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 14 | mars 2020



ZOOM

Le Conseil municipal : la voix publique

MARS 2020



SOMMAIRE

4-5 **AGENDA**
mars > avril 2020

6 **ACTUALITÉS**
Élections municipales : les infos pratiques
Préserver la sécurité des enfants !
Restez branchés, élaguez !

8 **CULTURE**
Le printemps des poètes avec Albane Gellé
La chasse aux œufs de dragons est ouverte !
Foutrac stories, un concert d'histoires
en bazar

9 **SPORTS**
Pellouailles-Angers : Les familles à l'honneur !

10-12 **ZOOM**
Le Conseil municipal : la voix publique

13 **VIE ÉCONOMIQUE**
Chercheurs d'emploi, salariés et étudiants,
participez au Forum pour l'emploi
Action recrute : à vos CV !

14 **ANGERS LOIRE MÉTROPOLÉ**
Les semaines d'information
sur la santé mentale

16-17 **CADRE DE VIE**
Les alternatives aux produits
phytosanitaires
Les bonnes idées de Dédé
Comment lutter contre les chenilles
processionnaires du pin

18-21 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises

23 **RETOUR SUR IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos - pôle AVPT

Design graphique : MB

Crédits Photos : Service communication, VEA,

Gérard Marteau, Pierre Allard, Club photo dé clic,

Printemps des poètes, RAM Funambule, OVEA,

Clémence Solignac, ASSSA Basket

Impression : Setig-Abelia

Imprimé à 4 000 exemplaires

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Dépôt légal à parution

ÉDITO



Vendredi 17 janvier, Didier Gontier, président de l'association « Les défis du cœur », a remis un chèque de 16 770,60 € à Marie Christine Loys, trésorière du bureau national de l'AFM Téléthon, en présence des bénévoles et des partenaires. Un nouvel élan de solidarité enregistré lors du Téléthon 2019 à Verrières en Anjou.

Photo de couverture :

Les parcours scolaires, organisés par la Bibliothèque Maison Rouge sont l'occasion de moments riches d'échanges et de partages.

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Madame, Monsieur
Cher(e)s Verrois(e)s

Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales, couplées avec celles des conseillers communautaires. Les Verrois sont donc appelés aux urnes afin de constituer le Conseil municipal qui présidera au devenir de la commune pour les six prochaines années.

C'est sous la Révolution et avec les lois de 1789 que la commune conquiert sa légitimité et est reconnue comme une entité administrative à part entière. Il faudra attendre la chute de Napoléon 1^{er} et surtout la révolution de 1848 pour concéder aux communes et à leurs représentants une autonomie plus significative. La loi du 5 avril 1884 affirme le principe de l'élection de tous les maires par les conseillers municipaux. Intitulée « charte des communes », cette loi consacre une véritable clause générale de compétences au profit du Conseil municipal qui règle désormais « par ses délibérations les affaires de la commune ».

Institution de proximité, proche des administrés, la commune veille au respect des droits de chacun comme de tous les administrés, et représente aujourd'hui l'expression la plus authentique de la démocratie locale.

Voter est un droit, exprimez-le, les 15 et 22 mars prochains !

Nous avons par ailleurs décidé de repousser la parution du prochain numéro de votre magazine municipal au 10 avril, afin de pouvoir vous présenter le Conseil municipal que vous aurez porté aux destinées de notre commune.

Bien cordialement,

François Gernigon
Maire de Verrières en Anjou

Jean-Pierre Mignot
Maire délégué
de Pellouailles les Vignes

mars > avril 2020

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF

DIMANCHE 1^{ER} MARS

Semi-marathon

Organisé par l'ASSSA
Athlétisme. Deux formats au programme, l'épreuve individuelle et la formule relais 3 fois 7 kilomètres. Départ 9h15 (9h30 pour le relais) de la rue Emmanuel Voisin.

Inscriptions : athlestsylvaindanjou.com

MERCREDI 4 MARS

Concours de belote

Par le club des retraités de Saint Sylvain.

14h - Salle Plantagenêt - 6,50 € par joueur

VENDREDI 6 MARS

Assemblée génér. de l'APLA

19h30 - Espace loisirs, 9 rue des Vignes, Pellouailles les Vignes

VENDREDI 6 MARS

La très excellente et très pitoyable tragédie de Juliette et Roméo

Théâtre - À l'image d'un dîner mondain, hypocrite où les protagonistes alternent entre politesse et violence, tous les personnages de l'histoire dissimulent leurs vraies natures. Dans le cadre de la mise en scène du spectacle, la compagnie Nom d'un Bouc ! et la commune vous proposent de manger sur scène, avec les comédiens, avant, et au début de la représentation. Le nombre de places est limitée à 18 personnes, et la réservation obligatoire (5 € le repas).

20h30 - Le Carré des Arts

À partir de 11 ans - Tarifs : 10, 8 et 5 €

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72

et culture@verrieres-anjou.fr



SAMEDI 7 MARS

Matinée faune et flore

Construction de nichoirs à mésanges, à martinets noirs, distribution d'abris à hérissons, fabrication de pièges à frelons, démonstrations de l'ASAD et expo photos.

De 9h30 à 12h - Le Carré des Arts

Entrée libre

SAMEDI 7 MARS

Il était une... appli

Une heure du conte numérique pour faire le lien entre un livre et une application.

10h30 - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 4 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

et bibliotheque@verrieres-anjou.fr



SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS

Exposition du club photo Déclic

Sur le thème de « l'effet miroir » pour la couleur et de « main(s) en action » pour le noir et blanc.

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h

à 12h et de 14h à 18h - Espace Victor

Hugo salle Houdebine - Entrée libre

DU LUNDI 16 AU DIMANCHE 29 MARS

Semaine d'information

« santé mentale et discriminations »

Programme complet

sur la page facebook [sism49](https://www.facebook.com/sism49)

MARDI 17 MARS

Printemps des poètes - Rencontre avec Albane Gellé

Un temps d'échange sur l'écriture poétique et les thèmes qu'elle aborde dans ses textes. Vente de livres et dédicaces possibles.

20h - Bibliothèque Maison Rouge

Tout public - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

et bibliotheque@verrieres-anjou.fr

MERCREDI 18 MARS

Rencontre au relais paroissial de Pellouailles les Vignes

Venez passer un moment convivial.

De 17h30 à 19h - 25 rue de la Treille

JEUDI 19 MARS

Thé dansant

Par le club des retraités de Saint Sylvain.

De 14h à 19h - Salle du Roi René - 6 €

DIMANCHE 22 MARS

Visite de la source de l'épervière

Organisée par le musée des boissons dans le cadre de la journée mondiale de l'eau.

10h - Source de l'épervière

Tout public - 2€ - Infos : 02 41 76 28 27

DIMANCHE 29 MARS

Journée jeux en famille

Par l'APE de Pellouailles les Vignes. Venez jouer en famille dans la salle de sport du complexe René Boublin. Attention, le port de chaussettes est obligatoire.

De 10h à 18h - Complexe sportif René

Boublin - 3 € moins de 3 ans, 5€ à partir de 3 ans, gratuit pour les adultes

Bar et collations possibles sur place

Infos : aPELLOUAILLES@gmail.com

VENDREDI 20 MARS

Café convivial

Loto

De 15h à 17h - Village des chênes



VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MARS

Théâtre - Toc Toc par la C^{ie} Les R'culéens

Une comédie de Laurent Baffie. Le Dr Stern, est un spécialiste des troubles obsessionnels compulsifs ou « T.O.C ».

De renommée mondiale, il ne consulte que très rarement en France. Les six personnes qui bavardent dans sa salle d'attente ont dû patienter de nombreux mois pour obtenir un rendez-vous. Mais l'éminent thérapeute se fait attendre, bloqué à Francfort par les aléas du transport aérien...

21h - Le Carré des Arts

Résa : r.culeens.asso.fr / 06 76 90 74 79

Soirées au profit de Verrières Athlétique Club Cyclisme

AGENDA

SAMEDI 21 MARS

Jobs d'été

Venez trouver un job d'été et effectuer vos premiers entretiens.

De 9h30 à 12h30 - Espace jeunesse

13 rue Simone Veil - Pour les plus de 16 ans

Infos : 06 83 08 57 69 / 02 41 25 23 06

SAMEDI 21 MARS

Bal de l'ASSA Basket - Flower power

Vêtu de fleurs, venez fêter le printemps. Au menu : Poulet Colombo et dessert.

19h - Salle du Roi René

10 € moins de 12 ans,

15 € moins de 15 ans, 21 € adulte

Renseignements : 07 86 02 98 97

DU MARDI 24 MARS AU MARDI 7 AVRIL

Exposition « Collège », Les femmes à l'honneur !

Quelle place occupent les femmes dans notre société depuis l'Antiquité ? C'est la question que se sont posés les élèves de 4^e du collège Jeanne d'Arc. Ils nous livrent leurs réponses à travers une exposition.

Mardis et vendredis de 16h à 18h, mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, samedis de 10h à 12h30 - Espace Victor Hugo salle Houdebine - Gratuit

Infos : mathilde.mataillet@saintaubinlasalle.fr



MERCREDI 25 MARS

Il était une histoire

Parce que les histoires, ce n'est pas que le soir.

16h - Bibliothèque Maison Rouge

De 3 à 7 ans - Gratuit - Un moment

« traduit » en Langue des Signes Française

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

et bibliotheque@verrieres-anjou.fr

VENDREDI 27 MARS

Forum pour l'emploi organisé par ALDEV

Ce forum s'adresse aux chercheurs d'emploi, salariés et étudiants. Cette année 1900 postes devraient être à pourvoir dans de très nombreux secteurs d'activité.

De 9h30 à 16h30

Parc des Expositions d'Angers

VENDREDI 27 MARS

Théâtre - Ulysse 21 par la C^{ie} Les Ongles Noirs

Un Ulysse revisité en proie à nos enjeux contemporains. Associant théâtre, musique et danse, cette création est une odyssée contemporaine, abordant le courage et la lâcheté, l'honneur et l'infidélité, la soif d'aventures et le désir du retour au foyer.

20h30 - Le Carré des Arts dans le cadre du festival Très tôt en scène

À partir de 10 ans - 10 et 7 €

Infos : 02 41 32 67 93

MERCREDIS 1^{ER} AVRIL ET 13 MAI

Printemps des poètes Ateliers d'écriture animés par Albane Gellé

Voir page 8

19h - Bibliothèque Maison Rouge

Tout public - Gratuit

Réservation conseillée : bibliotheque@verrieres-anjou.fr / 02 41 76 34 50



Retrouvez l'ensemble des dates de l'agenda sur verrieresenanjou.fr

VENDREDI 3 AVRIL

Festival swing & vous ? La suite...

Conférence proposée par le SIAM et animée par Stan Laferrière, chef d'orchestre, compositeur, multi-instrumentiste. Pas de cours magistral pour cette conférence, joyeusement illustrée en musique et en danse, grâce aux élèves de musique, de danse et leurs professeurs.

20h30 - Le Vallon des arts à Écouflant

Tout public - Résa : contact@siam-49.fr et 02 41 95 72 10

DU VENDREDI 3 AU DIMANCHE 5 AVRIL

Week-end culturel OVEA

Voir tous les détails page 21

Résa : 02 41 69 54 02 ou 49.ovea@gmail.com

SAMEDI 4 AVRIL

Festival swing & vous ? Suite et fin

Un tour complet du swing avec une restitution, à 17h30, du travail réalisé autour de Stan Laferrière et Zékira Yassa, un repas partagé, à 19h, suivi, dès 20h, d'un bal. Un quintet exceptionnel embrasera la scène !

À partir de 17h30 - Le Vallon des arts à

Écouflant - Tout public - Bal à 20h : 10 €,

8€ moins de 12 ans

Résa : contact@siam-49.fr / 02 41 95 72 10

VENDREDI 10 AVRIL

Conte - Soirée pyjama

Soirée spéciale à la bibliothèque : viens en pyjama pour écouter des histoires ! Tes amis les doux doudous sont aussi les bienvenus ! Histoires suivies d'un moment convivial autour de boissons chaudes.

19h30 - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50

et bibliotheque@verrieres-anjou.fr

VENDREDI 10 AVRIL

Musique - À vous d'jouer

En version 2.0 puisque la formule change cette année ! Les musiciens de l'école Vibra'Siam se présenteront en ensemble : ateliers jazz, musique de chambre, 5 continents, musique actuelle, batucada, atelier électro... Venez les (re)découvrir, les écouter, les encourager et les applaudir.

20h30 - Le Carré des Arts

Tout public - Entrée libre

Résa : contact@siam-49.fr / 02 41 95 72 10

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 AVRIL

Chasse aux œufs de dragons

À l'occasion de Pâques, des dragons ont déposé leurs œufs au Château à motte. Suivez les traces laissées par ces animaux fantastiques, celles-ci vous mèneront peut-être vers le plus beau des trésors.

Départs des chasses à 14h15, 16h15

et 17h15 - Le Château à motte

Pour la famille - 3€ adultes, 5€ pour les

5-12 ans, gratuit pour les moins de 3 ans

Réservation obligatoire : 02 41 05 89 31

et chateau@verrieres-anjou.fr

VENDREDI 17 AVRIL

Concert d'histoires Foutrac stories par la C^{ie} Omi Sissi

Foutrac stories, comme des histoires en bazar, avec des personnages décalés, naïfs, pour ouvrir une porte fantaisiste et sensible, mais aussi lucide sur les réalités du monde d'aujourd'hui.

10h30 - Le Carré des Arts

De 4 à 99 ans - 5€

Réservation conseillée : 02 41 76 65 72

et culture@verrieres-anjou.fr

EN BREF

Nouvelle Adresse de la trésorerie

Depuis décembre 2019, la trésorerie a déménagé à Trélazé, 17 avenue de la République.

Les usagers sont accueillis lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h et mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Contact : 02 41 69 02 49

Prochaine parution du FOVeA

Le prochain numéro du FOVeA sera distribué entre le 8 et le 11 avril, afin de permettre de présenter le résultat des élections municipales et les élus qui siègeront au sein du Conseil municipal.



Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser. Le recensement s'effectue à la mairie de son domicile.

Il permet d'être enregistré et convoquer à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Plus d'infos sur defense.gouv.fr/jdc

Permanences mutuelle santé communale

Cette mutuelle « de groupe », doit permettre aux Verrois de bénéficier de tarifs abordables. Ce mois-ci, les permanences se dérouleront :

- mardi 3 mars au CCAS avec Groupama,
- mardi 10 mars à la maison de la santé à Pellouailles les Vignes et
- jeudi 12 mars au CCAS avec AXA,
- mardi 17 mars au CCAS avec MCRN.



Élections municipales : les infos pratiques

Le 1^{er} tour des élections municipales se déroulera dimanche 15 mars. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. N'oubliez pas votre carte d'identité, ou un justificatif d'identité avec photo (carte vitale, permis de conduire, permis de chasse...) pour pouvoir voter.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, pensez au vote par procuration. Cette procuration doit impérativement

être donnée à une personne inscrite sur la même liste que vous, mais pas nécessairement sur le même bureau de vote. Pour l'établir, munissez-vous du nom de votre mandataire, celui qui votera à votre place, et de votre carte d'identité, et rendez-vous à la gendarmerie. N'oubliez pas de prévenir la personne qu'elle doit voter pour vous, dans votre bureau de vote, car aucun justificatif ne lui sera envoyé.



Préserver la sécurité des enfants !

La sécurité est l'affaire de tous ! Les agents municipaux en charge des trajets entre les écoles et les lieux de restauration appellent les automobilistes à la plus grande vigilance. Certains comportements, heureusement minoritaires,

présentent une source d'insécurité et de danger pour les enfants et leurs accompagnants. Laissez traverser les enfants lorsque vous les croisez, sur les passages piétons ou à la sortie des parkings ou places de stationnement.

Restez branchés, élaguez !

Chaque année, les chutes d'arbres et l'usure par frottement des branches sur les câbles constituent une cause importante de dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange. En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif. En cas de dommages causés aux câbles :

- vous engagez votre responsabilité civile. À ce titre, vous serez facturé du montant des réparations,
- vous êtes également passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé.



Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :

- des personnes dépendantes sont isolées,
- des liaisons internet, des télétransmissions sont coupées,
- des alarmes deviennent inactives avec toutes les conséquences qui en découlent.



Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour
Barreau d'Angers

Tél. 02 41 76 25 44

Fax. 09 70 61 55 78

stephaneboudet.avocat@orange.fr

06 64 81 74 16

Place de la mairie

St Sylvain d'Anjou (49480)

Contentieux et Conseils



Peinture d'intérieur
Décoration

Ateliers Vermillance

Pascal CAILLON
dpm2@wanadoo.fr

4 chemin de la Mercerie - P.A. Angers Océane

PELLOUAILLES-LES-VIGNES - 49112 VERRIÈRES EN ANJOU

Tél. 02 41 73 80 70 - www.dpm-ateliers-vermillance.com



**Vous êtes une entreprise
située à Verrières en Anjou
et vous souhaitez faire de la
publicité, contactez le service
communication à l'adresse :**

communication@verrieres-anjou.fr

VOTRE CABINET DE DIETETIQUE CHANGE D'ADRESSE !

Isabelle Hobé-Joubert

Diététicienne Nutritionniste

Cabinet de consultation

11 square Léon Morice

49480 Saint Sylvain d'Anjou

Consultation sur RDV au **06 58 65 74 08**

L'Atelier Béa Zaltsman

vous propose un

Stage de dessin sur le Modèle Vivant

Avec Marika, modèle professionnel

Apprendre à dessiner d'après modèle vivant

Éduquer le regard, aviver l'observation, retranscrire les proportions, les contrastes de lumière dans l'Anatomie d'un corps humain,

Techniques : fusain, mine de plomb, sanguine... (matériel non fourni)

cours de 2h30

**groupe de 8 personnes maxi
débutants et confirmés**

Au choix : possibilité de cumuler plusieurs créneaux

12 mars et/ou 26 mars

de 14h00 à 16h30

30 €(modèle inclus)

Inscription et renseignement au :

06 62 36 57 56 - beatrice.zaltsman@gmail.com

Atelier de Béa - 8 rue Pasteur - Verrières en Anjou

Le printemps des poètes avec Albane Gellé

Venez à la rencontre d'Albane Gellé, mardi 17 mars à 20h à la Bibliothèque Maison Rouge, pour découvrir les thèmes qui lui sont chers et échanger sur l'écriture poétique. Puis retrouvez-la, mercredis 1^{er} avril et 13 mai, de 19h à 21h, toujours à la bibliothèque autour d'ateliers d'écriture.



Ces ateliers d'écriture poétique seront d'abord des invitations à aller **lire** dans des livres de poètes, à noter/récolter toutes sortes de mots, dans les livres mais aussi dans la **mémoire**, dans le **paysage**, etc... puis des invitations à **écrire** à partir de toutes ces listes. Ils seront également l'occasion de se demander s'il est indispensable de **comprendre** totalement un poème pour **l'aimer** ? Il s'agira de constater, peut-être, comme des formes au premier abord déconcertantes peuvent être riches et contenir toutes sortes de belles surprises. Prendre **le temps** également de parler de celui qu'il faut pour écrire. Faire l'expérience d'écrire à partir des mots et non pas des idées, suivre le chemin de la langue vers l'**inconnu**, sans savoir ce qui va s'écrire à l'avance... Sans oublier les étapes du **désordre**, des multiples pistes et essais de formes en cours d'écriture. Tout cela dans un climat de **bienveillance** et de **joie**.

Réservations conseillées :

bibliotheque@verrieres-anjou.fr / 02 41 76 34 50

La chasse aux œufs de dragons est ouverte !

Samedi 11 et dimanche 12 avril, le Château à motte sera le cadre d'un événement rarissime : la chasse aux œufs de dragons ! Alors, à vos paniers... Les dragons sont de retour ! Ils apprécient l'air de Verrières en Anjou, et ils ont à nouveau élu domicile aux abords du Château à motte. Cette année, ils sont bien décidés à protéger leurs œufs et les ont bien cachés dans l'enceinte du château. Est-ce que ces cachettes vont rester secrètes ? Pour le vérifier, rendez-vous au château, samedi 11 et dimanche 12 avril ! La magie de Pâques aidera probablement à faire apparaître de nombreux œufs et, si vous les découvrez tous, le dragon acceptera peut-être de vous récompenser et de partager son précieux trésor... chocolaté ! En plus du jeu de piste coopératif proposé dans le château venez confectionner votre masque de dragon !



Chasse aux œufs de dragons - Samedi 11 et dimanche 12 avril
 Départs des chasses à 14h15, 16h15 et 17h15
 (Sessions limitées à 50 participants)
 Enfants (3-12ans) : 5 € - Adultes : 3€
 Réservation obligatoire : chateau@verrieres-anjou.fr ou 02 41 05 89 31



Foutrac stories, un concert d'histoires en bazar

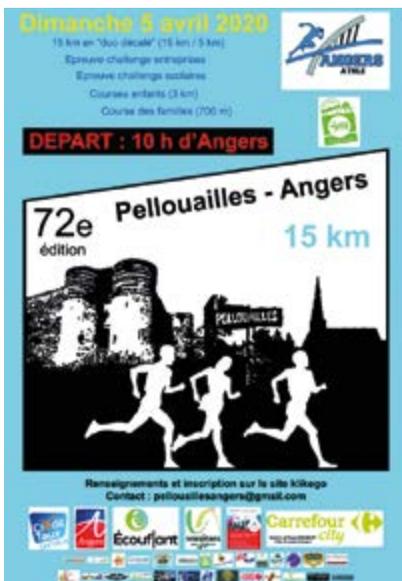
Sur scène, c'est une conteuse-comédienne qui chante, Sarah El Ouni et deux musiciens-chanteurs qui racontent, Guillaume Chosson et Guillaume Grégoire. Foutrac stories, comme des histoires en bazar, avec des personnages décalés, naïfs, pour ouvrir une porte fantaisiste et sensible, mais aussi lucide sur les réalités du monde d'aujourd'hui.

Une envie de dire les mots, les espaces des histoires dans un univers épuré. Un espace hors temps, hors champ, qui donnera à vos pieds envie de chanter et à vos oreilles envie de danser. Retrouvez-les sur la scène du Carré des Arts, vendredi 17 avril, à 10h30.

Réservation conseillée culture@verrieres-anjou.fr ou 02 41 76 65 72

Pellouailles-Angers : Les familles à l'honneur !

Le départ de Pellouailles Angers, deuxième plus vieille course de ville à ville en France, sera, à nouveau, donné d'Angers, dimanche 5 avril, et la course, au parcours atypique, traversera Verrières en Anjou. Les familles seront également à l'honneur.



Le relais décalé, 15 et 5 kilomètres sera de nouveau proposé. Son principe est simple. Le premier coureur prend le départ de la course à Angers, il rejoint, au 10^e km, son partenaire et les deux coureurs parcourent ensemble les 5 derniers kilomètres. Des courses enfants et familles, gratuites, se dérouleront à Pellouailles, autour de l'arrivée.

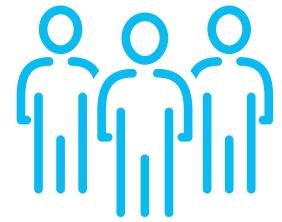
Plusieurs épreuves seront organisées, au niveau du complexe sportif René Boublin. N'hésitez pas à vous inscrire et à participer à ce moment convivial à partager entre enfants et parents. Les enfants se retrouveront sur un parcours de 3 kilomètres et les familles en « découdront » sur 700 mètres.

Pellouailles-Angers

Inscriptions :

klikego.com/inscription/pellouailles-angers-2020/running-course-a-pied/1485054925932-6

À NOTER



Appel à bénévoles

Pour le bon déroulement de Pellouailles Angers, de nombreux signaleurs bénévoles sont mobilisés sur le parcours, afin de permettre à la course de se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Il reste encore des postes à pourvoir. Les personnes intéressées (majeures et titulaires du permis de conduire) peuvent contacter le service sports et vie associative.

INFO +



Le challenge Verrois

Vous êtes Verrois et participez déjà au semi-marathon ? Plus d'hésitation, inscrivez-vous à Pellouailles Angers et participez ainsi au premier challenge des Verrois, mis en place sur ces deux courses. Il récompensera les coureurs verrois qui participeront aux deux épreuves. Un classement sera établi, additionnant les deux chronos. La première Verroise et le premier Verrois seront récompensés le 3 juillet lors de la soirée des Trophées des Sports.

À vos baskets, les inscriptions sont ouvertes !

Le Conseil municipal : la

Organe démocratique et d'expression de la commune, le Conseil municipal s'impose comme une institution incontournable de la vie locale. Son statut, son fonctionnement, ses rouages et même son propre règlement intérieur reposent sur la loi et la Constitution. Explications...

Le Conseil municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune et en représente tous ses habitants. Le nombre de conseillers municipaux est déterminé en fonction de la population et Verrières en Anjou en compte 33, au lieu de 29 du fait de son statut de commune nouvelle. La loi du 19 novembre 1982 impose un mode de scrutin qui permet de dégager une majorité gouvernante au sein du Conseil municipal, mais aussi une minorité représentant les autres courants et tendances de la population. Les candidats sont dans l'obligation de déposer des listes complètes, paritaires et finies de façon à ce que l'électeur vote pour une liste entière sans panachage, ni adjonction ni suppression.



Les compétences du Conseil municipal s'étendent à de nombreux domaines comme par exemple l'état civil, l'urbanisme, le logement, la voirie, le transport, les écoles..., il peut créer, développer voire supprimer des services publics municipaux mais aussi décider de travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides pour le développement du tissu économique et les aides sociales. Il donne son avis lorsqu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'état. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, il vote le budget prévisionnel (le budget primitif) et approuve le budget exécuté (le compte administratif).

Le Conseil municipal exerce ses compétences en adoptant des délibérations, on dit que c'est une assemblée délibérante. Il se réunit au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué à chaque élu par écrit à son domicile 5 jours francs avant la réunion et rendu public (par affichage administratif) dans le même délai. La convocation ainsi adressée doit impérativement comporter l'ordre du jour et être accompagnée d'une note de synthèse sur les affaires soumises à délibération. La séance du Conseil municipal est ouverte au public, qui ne peut absolument pas prendre part aux débats. Issue de discussions au sein du Conseil municipal, la délibération est un acte administratif qui impose des obligations et confère des droits. Une fois votée, la délibération est ensuite mentionnée sur un registre paraphé par les conseillers municipaux présents à la séance. La publication du compte-rendu et l'envoi à la Préfecture, qui effectue un contrôle de légalité, des délibérations les rendent exécutoires. En plus de l'élection du maire et de ses conseillers, il revient également au Conseil municipal de désigner les représentants titulaires et suppléants de la commune dans les organismes privés et publics auxquels elle participe.

voix publique



LE CHIFFRE

33

C'est le nombre de conseillers municipaux déterminé en fonction de la population de Verrières en Anjou.



Le maire : agent de la Commune et de l'État

Le maire est le premier magistrat de la commune. C'est le personnage central de la vie de la ville. Il est chargé, avec le Conseil municipal, de la gestion communale. Il dispose de pouvoirs propres importants et, dans certains domaines, représente l'État.

Le maire est tout d'abord un agent de la commune. Il préside le Conseil municipal dont il fait exécuter les décisions. Avant cela, il organise les travaux de cette assemblée (convocation, organisation, présidence des séances...). Outre la préparation, la présentation et le vote des délibérations, le maire engage et signe les dépenses, signe les contrats avec tous les partenaires de la commune et représente celle-ci en justice et dans les cérémonies officielles. Pour simplifier et accélérer la gestion des affaires de la commune, le Conseil municipal peut déléguer au maire un certain nombre de missions et l'autoriser par exemple à passer les contrats d'assurances ou créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux...

Le maire, premier magistrat de la ville dispose également de pouvoirs indépendants du Conseil. Tout d'abord, il dirige

les services municipaux, il est le supérieur hiérarchique de l'ensemble du personnel communal. Il peut prendre les mesures relatives à l'organisation interne des services et à la gestion des agents (titularisation, avancement, retraite, sanction...). En revanche, c'est le Conseil municipal qui décide des créations et des suppressions de postes.

Une responsabilité majeure de la fonction de maire est le maintien de l'ordre public. Il prend les arrêtés municipaux et délivre également les certificats d'urbanisme, permis de construire ou de démolir... Le maire représente la Ville dans les manifestations officielles, il en est le "porte-drapeau". Il représente également l'état. À ce titre, et en sa qualité d'agent de l'état, il est placé sous l'autorité directe du Préfet. Il doit publier et exécuter les lois et les règlements et participer aux opérations électorales. En tant qu'officier d'état civil, il célèbre les

mariages, gère le registre des naissances, des mariages et des décès et est chargé du recensement. En tant qu'officier de police judiciaire, il constate les infractions, reçoit les plaintes et dresse les contraventions. Il a également compétence pour recruter les jurés au cours d'assises et dresser ce que l'on appelle la liste annuelle du jury criminel. Ce recrutement est effectué par tirage au sort public à partir de la liste des électeurs de la commune. la liste des jurés comprend un juré pour 1 300 habitants. Outre ses fonctions de nature judiciaire, la fonction de maire, agent de l'état englobe également des fonctions d'administration générale. Il légalise les signatures sur certains documents et doit par exemple coter et parapher divers registres comme ceux des ventes des pharmaciens ou ceux des bijoutiers.

Voilà des pouvoirs considérables pour un seul homme !

LES MAIRES DÉLÉGUÉS

La création, au sein d'une commune nouvelle, de communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles l'institution d'un maire délégué, soit deux maires délégués pour Verrières en Anjou. Comme le maire, les maires délégués sont élus par le Conseil municipal de la commune nouvelle, parmi ses membres. Le maire délégué remplit dans la commune déléguée les fonctions d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire. Il peut être chargé, dans la commune déléguée, de l'exécution des lois et règlements de police et recevoir du maire des délégations. Il exerce également les fonctions d'adjoint au maire de la commune nouvelle, sans être comptabilisé au titre de la limite fixée selon la strate de la commune.

Le maire, l'homme du troisième tour



Au moment de glisser votre bulletin dans l'urne les 15 et 22 mars prochain, vous ne voterez pas pour une seule personne, mais pour une liste. À l'issue du scrutin, les membres du Conseil municipal seront connus. Restera à élire le maire...

Lors des élections municipales, il y a un premier tour, éventuellement un deuxième et forcément un troisième... auquel très peu participe. Il ne concerne en effet que les conseillers municipaux. C'est parmi eux, et par eux que le maire va être élu lors du premier Conseil municipal soit entre le vendredi et le dimanche suivant les élections. Le Conseil municipal se compose de groupes constitués par rapport aux listes soumises au suffrage. La moitié des conseillers est issue de la liste ayant obtenu la majorité absolue des voix lors de l'élection (premier et deuxième tours si nécessaire). L'autre moitié des sièges est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes, y compris la majoritaire.

Le Conseil municipal installé, il reste à trouver le premier d'entre eux, celui qui, pendant six ans va devenir l'édile de la commune, le maire. C'est le troisième tour. Pendant cette élection, le Conseil municipal est présidé par le doyen de l'assemblée. C'est lui qui fait procéder à l'élection, à bulletin secret, et à la majorité absolue. Une fois le maire élu, il reste à élire les adjoints au maire. Eux aussi sont élus au scrutin de liste, parmi les membres du Conseil municipal à bulletin secret et à la majorité absolue.



Adjoint au maire, mode d'emploi

Par définition, une municipalité se compose du maire et de ses adjoints. Aussi, même si le maire est seul chargé de l'administration, il peut sous sa surveillance et sa responsabilité déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à ses adjoints. Verrières en Anjou comptant 33 élus, le nombre d'adjoints peut-être au maximum de neuf (30% de 33 arrondi à l'entier inférieur). Les adjoints gèrent alors un domaine bien défini concernant la commune : enfance, scolaire, jeunesse, sport, urbanisme, social... C'est le maire qui détermine librement le contenu des délégations, il peut également décider de retirer une délégation à un adjoint. La durée des délégations peut être fixée par le maire mais elle est consentie généralement pour la durée du mandat soit six ans. Les adjoints au maire ont la qualité d'officier de police judiciaire et sont officiers d'état civil. Enfin, le maire peut également déléguer une partie de ses pouvoirs aux conseillers municipaux.



Le règlement intérieur du Conseil municipal

Dans les six mois après sa mise en place, le Conseil municipal doit avoir élaboré un règlement intérieur. Ce règlement organise notamment le fonctionnement du Conseil municipal (temps de parole des élus, déroulement des débats, vote des délibérations...) et l'information des élus. Il entérine également la formation des commissions. On y retrouve également la notion de groupes et l'organisation politique du Conseil. La qualification de groupes est importante, car elle permet une certaine représentativité, notamment dans certains organismes extérieurs et permet aussi aux groupes de disposer d'une tribune libre dans le magazine municipal. La taille, les délais de transmission et les informations à respecter concernant la rédaction des articles de la tribune libre sont également inscrits dans le règlement.

Chercheurs d'emploi, salariés et étudiants, participez au Forum pour l'emploi



Le prochain Forum pour l'emploi se déroulera vendredi 27 mars, de 9h30 à 16h30, au Parc des Expositions d'Angers (Hall ARDESIA). Il est à destination des chercheurs d'emploi, salariés et étudiants. Cette année, 1 900 postes devraient être à pourvoir dans de très nombreux secteurs d'activités. Chercheurs d'emploi, salariés, étudiants, découvrez de nouvelles opportunités et rencontrez des entreprises qui recrutent !

Deux nouveaux espaces sur ce forum 2020, qui permettront de découvrir les opportunités locales d'emploi dans les secteurs

des services à la personne et dans celui du transport et de la logistique mais aussi de tester ses aptitudes sur les simulateurs et d'échanger avec les professionnels sur les métiers.

Le Forum est organisé par ALDEV et Pôle emploi en partenariat avec le Département de Maine-et-Loire et la Mission Locale Angevine. L'inscription à l'évènement pour les chercheurs d'emploi est gratuite et ouverte depuis le 29 janvier dernier. Elle est fortement conseillée pour accéder plus rapidement au Forum et éviter les files d'attente, pensez-y !

Rendez-vous sur angers.tagemploi.com pour vous inscrire.



Action recrute : à vos CV !

L'entreprise Action s'installe sur le Parc d'activités de l'Océane (commune de Verrières en Anjou) au second semestre 2020. Une installation qui va permettre la création de centaines d'emplois, notamment de préparateurs de commandes.

Les premiers recrutements devraient démarrer en début d'année 2020. Des réunions d'informations collectives de présentation de l'entreprise et des postes à pourvoir, suivis de job dating, seront mis en place prochainement.

Si vous souhaitez participer à l'une de ces réunions, **merci d'adresser un mail avec votre CV et toutes vos coordonnées à plateformerh@angers-developpement.com** en précisant que vous souhaitez participer à une réunion sur l'entreprise Action.

Une invitation par courriel vous sera envoyée dès que les dates et lieux de réunions seront connus.

Infos : vieeconomique@verrieres-anjou.fr

INFO +



Nouvelles permanences à la MLA

Cécile Rivière vous accueille désormais à l'antenne MLA de Verrières en Anjou les lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Antenne MLA Verrières en Anjou
Place Georges Pompidou - Relais culturel
49480 Verrières-en-Anjou
02 41 25 23 06 - criviere@mla49.fr**

LES RENDEZ-VOUS

Lundi 23 mars : soirée théâtre-débat 19h

Maison de Quartier Le Quart'Ney,
5 rue Eugène Duboys, Angers
La troupe de la Thébaïde vous propose sa pièce « Pourquoi c'est si dur pour nous », suivie d'une table ronde sur les discriminations et leurs conséquences sur la santé mentale.

Accès libre et gratuit

Mercredi 18 mars : activité marche avec ou sans bâtons de 13h30 à 15h30

Lac de Maine - Défi sportif en famille
Inscription obligatoire auprès d'Anthony Chauviré - 02 41 79 49 85 - anthony.chauvire@sportspourtous.org
À l'issue de l'après-midi partage autour d'une collation.

Accès libre et gratuit

Mardi 31 mars : portes ouvertes au GEM et saynètes théâtrales de 14h à 18h30

« La Cité », 58 boulevard du Doyenné, Angers
Portes ouvertes avec saynètes théâtrales écrites, réalisées et jouées par des adhérents du GEM sur le thème de « La discrimination ». Saynètes toutes les heures à partir de 14h30 - Durée 15 min

Accès libre et gratuit

Judi 19 mars : Bibliothèque des livres vivants

9h30-12h / 13h-16h Bibliothèque de la Roseraie Angers
Moment d'écoute et de partage pour bousculer les idées reçues.

Inscription obligatoire auprès du CReHPsy - 02 41 80 79 42 crehpsypaysdelaloire@gmail.com

Retrouver tous les rendez-vous sur la page Facebook sism49



Les semaines d'information sur la santé mentale

Du 3 au 31 mars 2020 à Angers auront lieu les Semaines d'Information sur la Santé Mentale sur le thème «Santé mentale et discriminations».



Ces semaines s'adressent au grand public et comme chaque année, le collectif organisateur angevin (CESAME, UNAFAM, Ville d'Angers, ARIFTS, ATLAS, MGEN, Groupe VYV, OXYGEM, CReHPsy, Sports pour Tous, Maison des Adolescents, Inclusion 49, Radio G,...) proposera des événements pour répondre aux 5 objectifs des SISM :



- **sensibiliser** le public aux questions de santé mentale,
- **informer**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale,
- **rassembler**, par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale,
- **aider** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale,
- **faire connaître** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

D'une part, les discriminations ont un impact sur la santé mentale des personnes qu'elles touchent, d'autre part, les personnes concernées par les troubles psychiques sont confrontées aux discriminations.

Les semaines proposeront d'inviter à ouvrir le débat sur ces questions à travers différents événements (ciné-débat, théâtre-débat, émission de radio, sensibilisation sur l'espace public, actions de déstigmatisation dans une bibliothèque,...).

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY



LES BOOSTERS NISSAN

JUSQU'AU 31 MARS



DES REMISES BOOSTÉES POUR VOUS OFFRIR LES TECHNOLOGIES NISSAN

REMISE DE **4 000 € à 7 000 €** SANS CONDITION ⁽¹⁾

PORTES OUVERTES SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SUR NISSAN.FR

Innovier autrement. (1) Remise sans condition de : 4 000 € sur une Nissan MICRA neuve, 5 500 € sur un Nissan CASHQAI neuf, 7 000 € sur un Nissan X-TRAIL neuf. Modèles présentés : versions spécifiques. Offres réservées aux particuliers, non cumulables avec d'autres offres. Prolongation jusqu'au 31/03/2020 des offres valables initialement du 01/02/2020 au 29/02/2020, dans la limite des stocks disponibles, chez les Concessionnaires NISSAN participants. NISSAN WEST EUROPE SAS - nissan.fr

NISSAN MICRA : Consommations gamme [l/100km] : NEDC-BT cycle mixte : de 4,5 à 5,0 ; WLTP cycle combiné : de 5,5 à 6,5. Emissions CO₂ gamme (g/km) : NEDC-BT : 103 à 114 ; WLTP : 126 à 144.

NISSAN CASHQAI : Consommations gamme [l/100km] : NEDC-BT cycle mixte : de 4,0 à 5,0 ; WLTP cycle combiné : de 5,3 à 7,2. Emissions CO₂ gamme (g/km) : NEDC-BT : 105 à 148 ; WLTP : 138 à 183.

NISSAN X-TRAIL : Consommations gamme [l/100km] : NEDC-BT cycle mixte : de 5,2 à 6,3 ; WLTP cycle combiné : de 5,9 à 8,5. Emissions CO₂ gamme (g/km) : NEDC-BT : 136 à 159 ; WLTP : 156 à 207.

NISSAN ANGERS

15 Boulevard de la Liberté - Tél : 02 41 66 34 34



Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
9h / 19h

Samedi
8h / 16h

NON STOP LE MIDI



Impasse Saint Anne
(Place de la mairie)
VERRIERES EN ANJOU
02 41 76 88 90

PRENEZ RDV DIRECTEMENT SUR :
www.moncoiffeur-saintsylvain.fr
Facebook "mon coiffeur saint sylvain"

Mon coiffeur

-4€ FORFAIT COUPE HOMME

FORFAIT COUPE FEMME **-5€**

-7€ FORFAIT COULEUR COUPE BRUSHING

BALAYAGE COUPE BRUSHING **-10€**

Valable une seule fois
sur remise de ce flyer

**NOUVEAU !
OUVERT
LUNDI MATIN**



02 41 34 8000
contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- Étanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la
Chanterrie - 49480 St Sylvain d'Anjou



Les alternatives aux produits phytosanitaires

Depuis trois ans les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires hormis certains espaces restreints comme les terrains de football. Cette interdiction touche, depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les particuliers. Des solutions existent pour remplacer ces produits. N'hésitez pas à les utiliser seuls, ou ensemble, c'est parfois le plus efficace.

Alternative aux désherbants

- Mettre en place du mulching au pied des arbustes (copeaux de bois, déchets de tonte secs, paillage minéral...).
- Utiliser des plantes qui limitent la pousse des indésirables (euphorbes, achillées, potentille rampante, lavande, piloselle, thym serpolet, sauge officinale...).
- Passage de la binette pour casser les jeunes pousses.
- Faire un faux semis avant un gazon ou une plantation, retourner la terre, laisser les adventices pousser puis retourner la terre à nouveau. Vous pouvez semer des plantes qui vont enrichir le sol avant le second labour. Par exemple, la phacélie va capter l'azote de l'air qui sera libéré dans le sol, pour la nouvelle culture, lors de son enfouissement.
- Utiliser du purin d'ortie non dilué, qui va agir comme un défoliant
- Mettre en place un couvre sol, morceau de linoléum, sur le sol au soleil, afin de faire disparaître les adventices. Laisser repousser deux semaines puis appliquer à nouveau.

Alternative aux fongicides

- Utiliser plusieurs macérations ou infusions en fonction des champignons : achillée millefeuilles, ail, camomille sauvage, capucine, écorce de chêne, oignon, ortie, oseille, prêle, sauge, tanaisie...pour lutter contre la rouille, le mildiou, la moniliose du cerisier, le chancre des fruitiers, l'oïdium, le botrytis...
- Choisir des variétés moins sensibles aux maladies.

Alternative aux insecticides

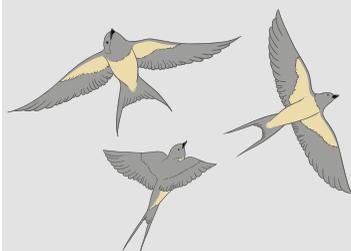
- Apport d'insectes auxiliaires qui vont attaquer les pucerons (chrysopes, perce oreilles, coccinelles...) et créer des habitats pour qu'ils passent l'hiver à l'abri du froid et des prédateurs.
- Plantation de capucines, les pucerons seront centralisés sur ces plantes et il sera plus facile de les éradiquer.
 - Pulvérisation de macérations, à base de camomille, de fougère mâle, de noyer, d'ortie, de rhubarbe, de saponaire, de tanaisie, de tomate...

Fabrication d'engrais

Là aussi des plantes comme les orties procurent, après macération et dilution, un engrais facilement exploitable, mais odorant, au jardin.



INFO +



La destruction de certains nids est interdite par la loi

La loi du 10 juillet 1976 avec l'article L411-1 et suivants du code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009, stipulent que toute destruction des nids d'hirondelles et des martinets noirs, entre autres, est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Ces oiseaux migrateurs reviennent effectivement dans leurs nids à la belle saison. Cette loi concerne la destruction des nids, même vides, la destruction des aires de repos et des aires de reproduction ou la destruction des œufs.



Les bonnes idées de Dédé

Sociale



La journée faune verroise se déroulera samedi 7 mars au Carré des Arts de 9h30 à 12h30. Vous pourrez y retrouver les nids à mésanges, martinets et rapaces. Présence des 2 apiculteurs verrois. Nouveauté cette année ! Venez découvrir les abris à hérissons et l'exposition photos sur la faune verroise.

Environnementale



1+1= ?

En plus d'enrichir les sols, les nombreuses galeries des vers de terre permettent au sol d'absorber 100 fois plus d'eau lorsqu'il pleut. Leur rôle est essentiel, car il permet de maintenir les plantes en excellente forme. Contrairement à une idée reçue, un ver de terre coupé en deux ne donne pas deux vers de terre. Tout au plus il peut réparer ses blessures pour en donner... un seul ! Mais la plupart du temps il meurt, tout bêtement. Alors, évitez de les blesser !

Économique



Avec vos chutes de tissus pensez à fabriquer vos lingettes, vos éponges, vos filets à légumes...



Démocratique



Les 15 et 22 mars, en vélo ou à pied, venez voter !

Comment lutter contre les chenilles processionnaires du pin

L'arrivée du printemps marque le retour des chenilles processionnaires et... de ses poils urticants et dangereux. Comment s'en protéger ?

Pendant la période hivernale les chenilles processionnaires du pin se sont enfermées dans leur cocon de soie pour se protéger du froid. Les nids sont facilement reconnaissables aux extrémités des pins. Avec le printemps, elles ressortent dévorer les aiguilles des conifères. Puis, elles s'enterrent, se nymphosent avant de ressortir adulte et pondre des œufs qui donneront naissance à de nouvelles chenilles. La chenille processionnaire est dangereuse, ses poils sont urticants. Ils s'envolent facilement au vent et provoquent des démangeaisons et des soucis ophtalmiques importants chez les humains et les animaux.

Depuis trois ans, la mairie de Verrières en Anjou procède à la destruction systématique de tous les nids dans les pins communaux. Mais, pour que cette lutte soit efficace, il faut que tous les Verrois détruisent les nids présents dans leurs propriétés.

Plusieurs méthodes existent pour lutter activement contre les chenilles processionnaires :

- l'épandage d'un insecticide biologique, comme le « bacillus de thuringe sérotype 3a ou 3 b »,
- la pose de pièges le long des troncs d'arbres,
- la suppression à l'échenilloir, outil qui permet de couper les hautes branches sans avoir à grimper pour détruire des nids,
- la pose de nichoirs à mésange dans son jardin, qui permet l'éradication des chenilles. Une famille de mésanges charbonnières peut dévorer 500 chenilles par jour !



DU CÔTÉ DES ASSOS...

Les dates des messes de la paroisse

Dimanche : messe à 10h30 à
Saint-Sylvain sauf le 1^{er} mars, messe
au Plessis-Grammoire
Vendredi soir : messe à 19 h
Messes du samedi soir, 18h30 :
- 29 février à Ecoouflant
- 7 mars à Soucelles
- 15 mars au Plessis Grammoire
- 21 mars à Pellouailles
- 28 mars à Villevêque
Célébrations des Rameaux : dimanche
5 avril à 10h30 à St Sylvain et
à Villevêque
Permanences au centre paroissial
Saint François, place de l'Église
à St Sylvain :
- Les jeudis et samedis de 9h30 à 12h
- Permanence du Père Emmanuel
Bouchaud,
les 1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois de 9h
à 11h

Contact : 02 41 76 70 97 /
stfrancoisportesdangers@diocese49.org
saintfrancoisauxportesdangers.org



Du jeu et de la convivialité pour l'ASSA Basket

Un début d'année placé sous le signe du jeu et de la convivialité pour le Club de l'ASSA Basket. Ainsi, pour son concours de belote annuel, le 24 janvier dernier, ce sont plus de quarante équipes qui se sont affrontées autour des tapis de carte. Bravo au duo de gagnantes, Isabelle et Marie, qui a remporté le premier lot, un appareil à raclettes, plancha et crêpes party ! Pour les gourmands et ceux à qui le jeu avait ouvert l'appétit, des croque-monsieur, crêpes et gâteaux avaient été préparés pour l'occasion. Les festivités se sont poursuivies avec la traditionnelle galette des rois, où licenciés et partenaires ont pu échanger un moment de convivialité, entre 2 matches de basket bien entendu.



En mars, vous avez rendez-vous avec le bal de l'ASSA Basket, « Flower power ». Vêtu de fleurs, venez fêter le printemps, **samedi 21 mars à 19h, salle du Roi René**. Avant de se déhancher sur la piste de danse, vous pourrez déguster, outre l'apéro offert, un poulet colombo, avec un dessert pour les plus gourmands alors réservez votre soirée (10€ moins de 12 ans, 15€ moins de 15 ans et 21€ adulte) ! **Infos au 07 86 02 98 97**. N'hésitez pas à venir encourager les équipes de jeunes et de seniors tous les week-end à la salle des Lices.

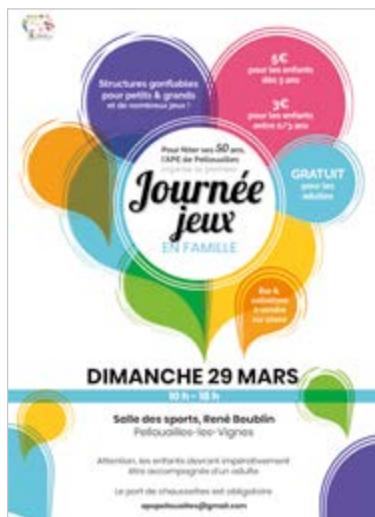
Pour plus d'informations, rendez-vous sur assa-basket.blogspot.com

INFO +



Et si vous aviez la main verte ?

Il reste une parcelle disponible de 100m² aux jardins du bourg. Si une personne est intéressée pour la louer cette année, elle peut faire une demande auprès de l'amicale des jardiniers de Saint Sylvain en envoyant un courriel à amicale.jardiniers@gmail.com ou appeler Eric Marc au 02 41 76 19 54. Les Verrois qui souhaiteraient avoir une parcelle en 2021 peuvent également s'inscrire sur liste d'attente.

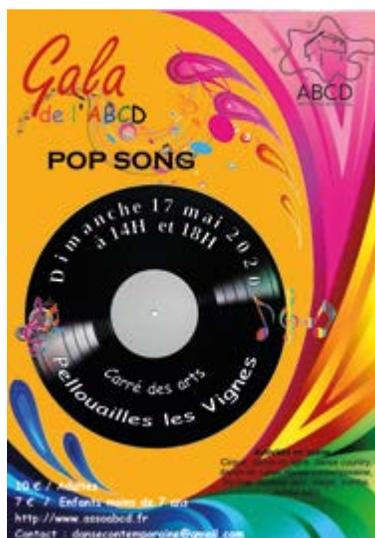


Journée jeux en famille de l'APE de Pellouailles les Vignes

En 2020, l'Association des Parents d'Elèves de Pellouailles-les-Vignes fête ses 50 ans ! Et l'APE compte bien marquer le coup, à commencer par l'organisation d'une journée dédiée aux enfants, dimanche 29 mars, de 10h à 18h. La salle de sports du complexe René Boublin sera, pour l'occasion, transformée en une énorme salle de jeux avec l'installation de plusieurs structures gonflables. Une journée où petits et grands pourront se retrouver et jouer en famille. Un bar vous proposera, à la vente, de quoi boire et grignoter. N'oubliez pas vos chaussettes pour pouvoir participer !

L'APE recherche des bénévoles pour mener à bien cette journée. Convivialité et partage seront au rendez-vous du 29 mars !

Infos : apepellouailles@gmail.com



Gala de danse de l'ABCD « Pop song »

Venez découvrir le travail réalisé tout au long de l'année et venez nombreux applaudir petits et grands, **dimanche 17 mai à 14h ou 18h**. Vous pourrez retrouver du cirque, de la danse en ligne, country, de salon contemporaine, de la zumba, de la magie, du hip-hop, du modern'jazz...

La vente des billets, 10 € adulte et 7€ enfant, aura lieu **lundi 9 mars de 19h30 à 21h30 au Carré des Arts**.

À NOTER



« Cafés des parents »

Afin d'échanger, de partager un moment convivial entre parents, de s'informer, de créer du lien, Lucie, animatrice famille à l'Apla, les directeurs des écoles et l'APE proposent un café, thé, jus aux parents à l'ouverture des écoles dès 8h30. Une action réalisée dans le cadre de l'agrément CAF Espace de Vie Sociale qui a pour objectif de créer du vivre ensemble, d'écouter et d'impliquer les habitants dans la vie du territoire.

Voici les prochaines dates des « cafés des parents » :

- Lundi matin à l'école maternelle du tertre : 9 mars, 6 avril
- Mercredi à l'école élémentaire du Clos de la Motte : 4 mars, 1^{er} avril
- Vendredi matin à l'école Jean de la Fontaine : 13 mars, 10 avril

N'hésitez pas à vous arrêter pour 5 minutes ou plus...

Expo du club photo Décllic

Le club photo Décllic, de AVLT49 de Verrières en Anjou vous invite à son exposition samedi 14 et dimanche 15 mars. Vous découvrirez, dans la salle Houdebine de l'espace Victor Hugo, plus d'une centaine de photos venues des clubs de la région et de particuliers pour le concours organisé par le club. Cette année les thèmes sont pour la couleur « L'effet miroir » et pour le noir et blanc « Main(s) en action ».

N'hésitez pas à venir les découvrir en famille.

Ouvert samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

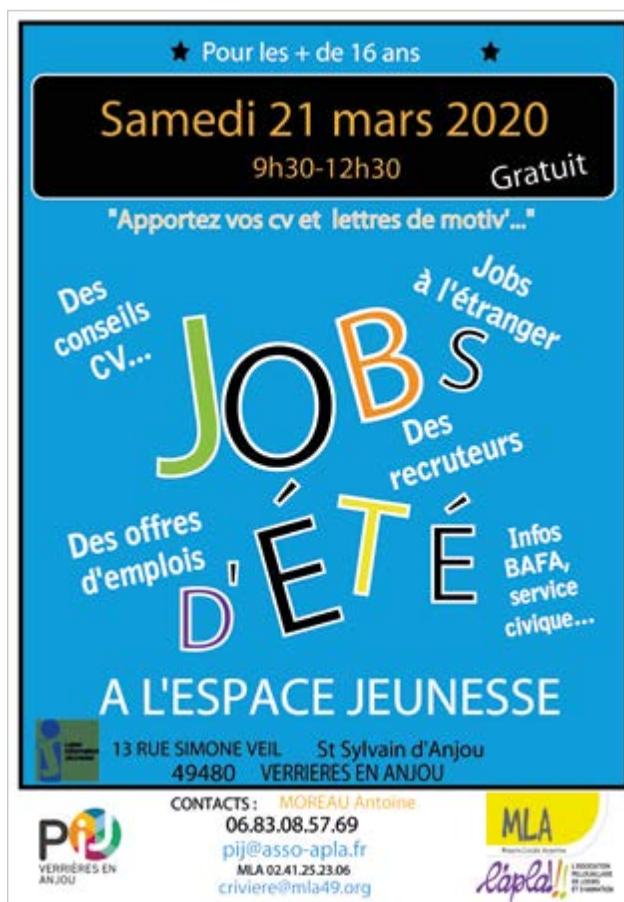


EXPOSITION PHOTOS
Entrée gratuite
Salle Houdebine-Espace Victor Hugo
St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou

Samedi 14 de 14h à 18h
Dimanche 15 Mars 2020 de 10h à 12h et de 14h à 18h

Les thèmes
Main(s) en action
Effet miroir

Venez nombreux passer un agréable moment en compagnie du club photo Décllic de AVLT49



★ Pour les + de 16 ans ★

Samedi 21 mars 2020
9h30-12h30 Gratuit

"Apportez vos cv et lettres de motiv'..."

Des conseils CV... Jobs à l'étranger
Des offres d'emplois D'ÉTÉ Des recruteurs
Infos BAFA, service civique...

A L'ESPACE JEUNESSE
13 RUE SIMONE VEIL - St Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU

CONTACTS: MOREAU Antoine
06.83.08.57.69
pij@asso-apla.fr
MLA 02.41.25.23.06
criviere@mla49.org

VERRIÈRES EN ANJOU
MLA
lapla!

Jobs d'été 2020

L'espace jeunesse propose la 16^e édition des jobs d'été ! Rendez-vous **samedi 21 Mars, de 9h30 à 12h30**, à l'espace jeunesse de Verrières en Anjou, 13 rue Simone Veil. Un moment fort pour trouver son job d'été.

Les jeunes de plus de 16 ans y trouveront des offres d'emplois dans tous les secteurs d'activités (agriculture, animation, industrie, restauration, hôtellerie, transport, BTP ou agroalimentaire...).

Pendant ces 3 heures, ils pourront également effectuer des entretiens avec des entreprises du territoire et recevoir des conseils. Alors, n'oubliez pas d'apporter votre lettre de motivation et votre CV.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Antoine Moreau au 06 83 08 57 69 ou pij@asso-apla.fr

Les dates du Relais Assistants Maternels Funambule

Galerie sonore

Les enfants, et leur assistante maternelle, vont partager un temps musical, chanter et faire de la musique avec les instruments du monde. Une matinée prévue lundi 2 mars à Pellouailles les Vignes et mardi 3 mars à Saint Sylvain d'Anjou.



Les matinées bébé yoga

Prochaine matinée yoga lundi 23 mars à Pellouailles les Vignes. Marie Astrid et Yannick font découvrir des gestes adaptés au son de divers instruments. Deux séances possibles à 9h30 ou 10h30.

Matinée festive

Le relais et le multi accueil Grains de soleil s'associent pour proposer aux enfants une matinée festive. Un moment d'échange, de partage, pour les assistantes maternelles et les professionnelles du multi accueil qui se déroulera mardi 17 mars à la maison de l'enfance de Saint Sylvain d'Anjou.

Les matinées bébés signeurs

Karina Lepine continue la sensibilisation à la langue des signes française, adaptée aux enfants de moins de 3 ans. Une communication gestuelle qui permet aux enfants d'éviter certaines frustrations liées au manque de compréhension. L'enfant peut, par les signes exprimer un besoin, une émotion...Rendez-vous lundi 9 mars à Pellouailles les Vignes et mardi 24 mars à Saint Sylvain d'Anjou.

L'intervenante peut aussi proposer des séances pour les parents. Un approfondissement de cet outil est aussi possible pour les professionnelles dans le cadre de la formation continue. Vous pouvez contacter le RAM pour de plus amples informations.

Les matinées éveil corporel

Fanny Guénal, intervenante en danse contemporaine, propose des matinées éveil corporel autour de verbes d'actions, connaissance du corps, déplacement dans l'espace... Prochaine séance mardi 7 avril à Saint Sylvain d'Anjou.

Infos : 06 79 23 21 16
ou ram@ecouflant.fr

Week-end culturel OVEA

Du vendredi 3 au dimanche 5 avril, OVEA investit le Carré des Arts et vous invite à son traditionnel week-end culturel. Pendant tout le week-end, vous pourrez apprécier les œuvres des peintres de « La Palette » d'Angers ainsi que celles de Jean-Yves Roy.

Vendredi soir, dès 20h, OVEA vous invite à une animation gratuite avec les chanteuses de la chorale « cœur de meufs »

Samedi 4 avril, dès 19h30, place au dîner-spectacle, animé par les « Brother Kawa ». Venez entre amis, pour discuter et partager un repas convivial, qui se prolongera par un spectacle musical, humoristique et participatif. De la Russie au Mexique, en passant par la Serbie, la Martinique, la Colombie, la Grèce ou la Bourboule, les Brother Kawa vous proposeront un tour du monde musical agrémenté de souvenirs de voyage qu'ils auraient mieux fait de laisser sur place !

Apéritif offert, entrée, coq au vin, fromage, dessert, café – 27 € – uniquement sur réservation.

Enfin, **dimanche 5 avril, « OVEA fait son show », à partir de 15h**. un concert qui, comme d'habitude, vous réservera quelques surprises. Entrée : 5 €

Infos et réservations : 02 41 69 54 02
ou 49.ovea@gmail.com



Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain - St Sylvain d'Anjou
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 18 28 88



contact@pavillon-angevin.com

Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.



24h/24
7j/7

**Nouvelle agence
à St Sylvain d'Anjou
Verrières en Anjou**

Contrats
obsèques

POMPES FUNÈBRES

Organisation complète des funérailles
Chambres funéraires
Crémation

MARBRERIE

Créations sur mesures
Caveaux - Monuments
Gravures



02 41 05 89 27

Stock constant
d'environ 100
monuments sur nos 3 sites.
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)

Chateaufort/Sarthe
St Sylvain d'Anjou
Tiercé

St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou
www.pompes-funebres-beaumont.fr

VŒUX AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Une centaine d'entrepreneurs et d'artisans se sont retrouvés, lundi 27 janvier, salle du Roi René, pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux acteurs économiques. L'occasion de revenir sur l'année écoulée et de présenter ceux qui se sont installés sur Verrières en Anjou en 2019.



IL ÉTAIT UNE HISTOIRE

Première heure du conte de l'année, mercredi 29 janvier, à la Bibliothèque Maison Rouge. Des histoires « traduites », pour la première fois, en langue des signes. Une nouveauté appelée à se répéter tous les mois !



RAT ET LES ANIMAUX MOCHES

Plus de 100 personnes étaient présentes, samedi 1^{er} février, au Carré des Arts pour la toute première représentation publique de « Rat et les animaux moches », dernière création de la compagnie Zig Zag.



YMAÏ

Ymaï et ses musiciens, Eric le Guichard, Camille Carte et Florent Labodiniere ont fait voyager le public du Carré des Arts, vendredi 7 février.



LE CARRÉ
DES ARTS
THÉÂTRE

FOUTRAC STORIES

C^{IE} OMI SISSI



© Catherine Unglas

VEN. 17
AVRIL
10H30

RESA: 02 41 76 65 72

PAYANT

